

PAR COURRIEL

[REDACTED]

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 10 avril 2025 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

- « *Tous les documents précédents concernant les consultations du 24 mars 2025 du Bas-Saint-Laurent et du 31 mars 2025 du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre de la Tournée Vision Énergie :*
- o *La liste des groupes, organismes et personnes invitées à la consultation;*
 - o *La liste des groupes, organismes et personnes présentes à la consultation;*
 - o *Le procès-verbal de la consultation. »*

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre requête. Vous trouverez ci-joint ceux pouvant vous être transmis en lien avec les deux premiers points de votre demande. Veuillez toutefois noter que la présence ou non d'une personne à un événement est considérée comme un renseignement personnel de nature confidentielle. Nous avons donc retiré de la liste des organisations présentes tout renseignement permettant d'identifier une personne physique en particulier. Nous invoquons à l'appui de notre décision les articles 14, 54 et 56 de la Loi sur l'accès.

Finalement, veuillez noter que les documents en lien avec le dernier point de votre demande feront l'objet d'une publication. En effet, en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que les comptes rendus des consultations le seront prochainement sur la page [Vision Énergie - Démarche participative](#).

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED] l'expression de mes sentiments distingués.

Geneviève Lachance
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36

Québec (Québec)

G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741

Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200

Montréal (Québec)

H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4016

Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Organisations invitées à VISION ÉNERGIE - Tournée sur la planification énergétique du 24 mars 2025 au Bas-Saint-Laurent

ACEF Rimouski-Neigette et Mitis
AgroÉnergie de l'Est Coop de Solidarité
Algonquin Power
Aliments Asta
Alliance de l'Est
Alstom
Béton Provincial
Biopterre
Bois CFM
Bois d'oeuvre Cédrico
Boralex
Députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata
Cascades Canada ULC
Centre de développement bioalimentaire du Québec
Centre de développement et de recherche en intelligence numérique
Centre de recherche sur les biotechnologies marines
CLD de la région de Rivière-du-Loup
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Conseil central Bas-Saint-Laurent (CSN)
Conseil régional de l'environnement du Bas-St-Laurent
Coopérative de solidarité Énergies nouvelles Johannoises
Créneau Acéricole
Créneau Écoconstruction
Créneau RSTM
Créneau Tourbe et Substrat
Cuisines Gaspésiennes
Damabois
Députée de Rimouski
Développement économique Matanie (DEM)
Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent
EDF renouvelables
Électric
Erablières des alléghanys est devenu Citadelle coopérative de sirop d'érable
Fenotech
FF Soucy- Papiers White Birch
Fondation Coule pas chez nous
GDS Energie
Groupe Berger(Les tourbières Berger Ltée)
Groupe Lebel
Groupe Océan
Groupe RPF
Groupe SAPPI

Horizon Nature
Hydro-Québec
Hydro-Fraser
Innergex
Innovation Maritime
Invenergy
Lafarge Canada Inc.
Lebel Énergie inc.
Le laboratoire en innovation ouverte
Marmen Énergies
Mitis en Affaires
MRC de Kamouraska
MRC de Kamouraska
MRC de La Matanie
MRC de La Matapédia
MRC de la Mitis
MRC de Témiscouata
MRC et CLD des Basques
MRC de Rimouski-Neigette
Optech
Prelco
Premier Tech
Produits Metalliques PMI Inc
Prospérité sans pétrole
Regroupement des organismes communautaires Famille du Bas-St-Laurent
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
SEMER
SEREX
SERV
Solutions Novika
Structures GB
Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
Tourbières Lambert
Tourne pas chez nous
Transport Morneau
Uniboard Canada
Université du Québec à Rimouski

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

**Organisations présentes à VISION ÉNERGIE - Tournée sur la planification
énergétique du 24 mars 2025 au Bas-Saint-Laurent**

AgroÉnergie de l'Est Coop de Solidarité
Alliance de l'Est
Députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata (membre du bureau de la députée)
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent
Groupe Lebel
Innergex
Invenergy
MRC de Kamouraska
MRC de la Mitis
MRC de Rimouski-Neigette
Produits Metalliques PMI Inc
SEREX
Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
Uniboard Canada

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Organisations invitées à VISION ÉNERGIE - Tournée sur la planification énergétique du 31 mars 2025 au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Administration portuaire Saguenay
Agrinova
Arianne Phosphate
Ausime Énergie
Béton pré-fabriqu� du Lac
Biochar Bor�alis
Alliance for�t bor�ale
Canmec
Centre qu�b�cois en d�veloppement durable
Chaire Terre (C�gep de Jonqui�re)
Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-F�licien
Chambre de commerce et d'industrie Dolbeau-Mistassini
Chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin
Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean Est
Comit� de maximisation des retomb�es �conomiques r�gionales du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CMAX)
Conf�rence r�gionale des pr�fets
Conseil des Innus de Essipit
Conseil r�gional de l'environnement et du d�veloppement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Conseil r�gional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean
CSN - Saguenay–Lac-Saint-Jean
D�put�e de Chicoutimi
D�put� de Dubuc
D�put� de Jonqui�re
D�put� de Lac-Saint-Jean
D�put�e Roberval
Desjardins Entreprises
D�veloppement �conomique Alma-Lac-Saint-Jean
DEVPEK
Domtar
Elkem Metal Canada inc.
�nergir
FibreK s.e.n.c.
First Phosphate
Fromagerie Boivin
Gazon Savard
G�nitique
Grand Dialogue r�gional pour la transition socio-�cologique
Granules LG

Grimard
Groupe Alfred Boivin
Groupe Morin
Groupe VAL
Hydro-Jonquière
Hydro-Québec
Keridis Bioénergie
LAGORA - Laboratoire de gouvernances alternatives (UQAC)
Lignarex
Magris Performance Materials
Mères au front - Saguenay
MRC de Lac-Saint-Jean-Est
MRC du Fjord-du-Saguenay
MRC Le Domaine-du-Roy
MRC Maria-Chapdelaine
NioBay metals inc
Nutrinor Énergies
Parlkand Corporation
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Port de Saguenay
Proco
Produits forestiers Résolu
Promotion Saguenay
Propane MM (Nutrinor Coopérative)
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Remabec
Rio Tinto
RL Énergies
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations
Serres Toundra
Société de cogénération de Saint-Félicien
Société de Développement économique Ilnue
Société de la Vallée de l'aluminium
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean
Société du Plan Nord
STAS inc.
Syndicat des métallos
Transport F Gilbert
Unifor Québec
Université du Québec à Chicoutimi
UPA
Val-Éo
Ville d'Alma

Ville de Saguenay
Ville de Saint-Félicien
Waga Énergie Canada

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Organisations présentes à VISION ÉNERGIE - Tournée sur la planification énergétique du 31 mars 2025 au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Agrinova
Arianne Phosphate
Ausime Énergie
Chaire Terre (Cegep de Jonquière)
Chambre de commerce et d'industrie Dolbeau-Mistassini
Comité de maximisation des retombées économiques régionales du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CMAX)
Conférence régionale des préfets
Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Desjardins Entreprises
Domtar
Grand Dialogue régional pour la transition socio-écologique
Mères au front - Saguenay
MRC du Fjord-du-Saguenay
MRC Le Domaine-du-Roy
MRC Le Fjord-du-Saguenay
MRC Maria-Chapdelaine
Nutrinor Énergies
Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Rio Tinto
Société de cogénération de Saint-Félicien
Unifor Québec
UPA
Ville de Saguenay